

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 27 avril 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : RENOUELEMENT DE MANDAT DE MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL

PROVENANCE : Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance organisationnelle et de l'éthique

PERSONNE RESPONSABLE : Suzanne Lavallée

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Éthique de la recherche

SOMMAIRE :

À l'automne dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a autorisé la reconduction de la désignation du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (HSCM).

Les membres du conseil d'administration ont accepté de se conformer aux conditions découlant de cette reconduction (résolution 2016-01/314 du 21 janvier 2016).

Selon les règles édictées par le MSSS, le conseil d'administration est l'instance responsable de nommer, de renouveler, d'accepter la démission ou de révoquer les membres des CÉR.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration afin de reconduire le mandat de trois membres du CÉR HSCM pour une période de deux ans.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit approuver la nomination, le renouvellement, la démission ou la révocation des membres du Comité d'éthique de la recherche (CÉR).

ATTENDU QUE le renouvellement du mandat de trois membres du comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal est requis;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, de reconduire le mandat de Madame Andrée Leboeuf, membre non affilié représentant la collectivité, Madame Christine Grou, Ph. D., membre spécialisée en éthique et Monsieur Guy Beauregard, membre substitut spécialisé en éthique pour une période de deux ans à compter du 27 avril 2016.